

Invitation pour l'Assemblée générale et cotisation annuelle 2024

Cher membre,

Veillez trouver ci-joint l'invitation pour notre AG ordinaire du **samedi 22 juin 2024** ainsi que le PV de l'AG 2023. L'AG sera suivie d'un picnic.

Veillez également trouver ci-dessous nos coordonnées bancaires pour **le versement de votre cotisation annuelle 2024** (montants inchangés) :

- **Cotisation normale :** Fr. 50.-
- Cotisation petit budget : Fr. 20.-
- Cotisation de soutien : Fr. 100.- ou +

Votre cotisation est essentielle pour nous permettre de continuer nos activités de promotion du RBI sous toutes les formes.

Avec nos remerciements par avance et nos cordiales salutations, pour BIEN-Suisse :

Bernard Genoud, **trésorier**



Ralph Kundig, **président**



- Postfinance : BIEN-CH, 1200 Genève, Compte N° **12-693848-1**
IBAN: **CH 02 0900 0000 12 69 384 81**
- PayPal : <http://bien.ch/don>

B·I·E·N - CH

Basic Income Earth Network – Switzerland

réseau mondial pour le revenu de base – section suisse

Cotisation normale :

Fr. 50.-

Cotisation petit budget :

Fr. 20.-

Cotisation de soutien :

Fr. 100.- ou +

Ne convient pas pour la poste. Veuillez nous contacter pour recevoir un mandat postal ad hoc.

Récépissé

Compte / Payable à
CH02 0900 0000 1269 3848 1
BIEN.CH
1200 Genève

Payable par (nom/adresse)

┌

└

Monnaie Montant ┌
CHF └

┌

Point de dépôt

Section paiement



Monnaie Montant
CHF ┌

└

Compte / Payable à

CH02 0900 0000 1269 3848 1
BIEN.CH
1200 Genève

Informations supplémentaires

Cotisation annuelle BIEN.CH

Payable par (nom/adresse)

┌

└

Assemblée Générale 2024 de BIEN-Suisse

Samedi 22 juin 2024, 11h – Genève

Maison de quartier des Acacias, rte des Acacias 17-19

Tram : arrêt 'Acacias', n°15 direction 'Palettes' depuis la gare (12')
Info: Bernard Genoud 022 320 14 55 / 079 439 31 67

ORDRE DU JOUR

1. Salutations
2. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 juin 2023
3. Rapport d'activité
4. Comptes 2023, rapport des vérificateurs et décharge du comité.
5. Cotisations 2024-2025
6. Élections
7. Propositions
8. Divers

Notes :

- Les propositions doivent être soumises avant le 18 juin 2024 au comité.
(BIEN-CH, 1200 Genève – info@bien.ch – <http://bien.ch/contact>)
- Seuls les membres à jour avec leur cotisation pourront voter à l'AG

Procès-verbal de l'AG de BIEN Suisse du 17 juin 2023

Présents : Pierre Herold, Bernard Genoud (trésorier - secrétaire), Ralph Kundig (président), Laurent Hunziker, Filipe da Silva, Nicolas Meylan, Gabriel Barta (Vice-président + PV)

Excusés : Micheline Kretschmer, Mathieu Despont, Anne-Béatrice Duparc, Martino Rossi, Pierre Santschi, Magali Orsini, Claire-Diana Juillard, Marine Skolka

1. Salutations

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes, ouvre la séance et remercie l'assistance de sa présence. L'assemblée approuve la nomination de Gabriel Barta comme procès-verbaliste. Il s'ensuit un tour de table. Il est décidé que les interventions seront identifiées nominativement dans le procès-verbal sauf demande expresse.

2. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18 juin 2022

Pierre demande des nouvelles de l'ouvrage de Donato Ancore mentionné dans le p-v, que Ralph demande de soulever sous Propositions. Le procès-verbal est adopté sans opposition.

3. Rapport annuel d'activité 2022-2023*International*

L'initiative citoyenne européenne a recueilli 295'000 signatures et quatre pays ont rempli leur quota. Comme un million de signatures sont requises, l'initiative n'a pas abouti, et a donc valeur de pétition. Une expérience pilote est en cours en Angleterre, qui au contraire de nombre d'autres, teste un RBI vraiment inconditionnel (£1'600 par mois), cela même si certaines prestations de sécurité sociale sont naturellement réduites suivant leurs propres conditions. Une autre expérience pilote a lieu en Irlande de 2022 à 2024, pour un RBI également réellement inconditionnel, mais d'un montant un peu moindre que celui testé en Angleterre (€ 325 par semaine, mais versé une fois par mois).

Gabriel remarque que l'association européenne, Unconditional Basic Income Europe (UBIE), a aussi des problèmes de militance et de disponibilité des bénévoles.

Suisse

La deuxième initiative a échoué au niveau des signatures (près de 70'000 à la date limite du 21 mars 2023), et elle a donc été présentée au parlement en forme de pétition. Ralph explique certaines des circonstances de la collecte et de l'organisation de l'initiative et aussi celles d'une précédente sur une microtaxe sur les transactions financières. Gabriel fait brièvement référence à la controverse sur la justification de base du RBI, entre le moyen idéal pour réduire la pauvreté et le droit de base à participer aux acquis communs de richesse.

La commission municipale de la Ville de Berne des Affaires sociales, de l'éducation et de la culture avait proposé un pilote, que le Conseil municipal en plénière a rejeté faute d'un financement auquel auraient dû contribuer d'autres villes. Ce qui indique que si un financement est trouvé, le projet pourrait être relancé.

La motion genevoise est toujours en attente de vote en plénière du Grand Conseil, après une recommandation de rejet venant de la commission spécialisée.

Ralph mentionne aussi le décès de son frère, qui à part son activité de longue date dans le comité de BIEN-Suisse, avait aussi contribué beaucoup de textes et de travail théorique. En particulier il était impliqué dans les travaux, avec Martino Rossi, sur la possibilité de financer le RBI par la « valeur ajoutée nette » ou financement depuis la VAN.

Sur ce dernier sujet, Martino a proposé de mandater des étudiant·e·s pour compléter les recherches sur les assurances sociales qui pourraient être remplacées par le RBI, et combien ce procédé pourrait contribuer au financement du RBI.

Filipe mentionne la logique qui lie l'imposition ou même l'interdiction des héritages avec le RBI, dans le sens que le RBI assure une vie digne aussi aux gens qui doivent faire sans héritage.

Pierre demande si l'on peut évaluer la situation actuelle, suisse ou globale, du RBI et de ses différents projets. Ralph note les échecs des initiatives (suisse et européenne), mais en même temps la pléthore de pilotes un peu partout. On parle aussi de la résistance en Suisse à tout changement profond de la société (cf. la non-réaction à la crise climatique).

En dehors de ces activités, notre association a soutenu dans ses réseaux la communication de campagne de la seconde initiative fédérale et travaillé à l'actualisation du modèle financement depuis la VAN selon et avec Martino Rossi.

4. Comptes 2022, rapport des vérificateurs et décharge du comité

Le trésorier fait le rapport des comptes de 2022, qui se soldent par un bénéfice. Il lit le rapport des vérificatrices, qui recommandent l'acceptation des comptes et l'octroi de la décharge.

L'approbation des comptes et la décharge du comité sont acceptées en bloc et à l'unanimité.

Les vérificatrices sont disposées à vérifier les comptes de l'année en cours.

5. Cotisations 2023-2024

À l'unanimité le régime actuel est reconduit, Fr. 50.– / Fr. 20.– / Fr. 100.– ou +

6. Élections

Ralph est tout à fait favorable à un tournus pour la présidence et demande s'il se présente un·e autre candidat·e à la présidence ; il n'y en a pas et il n'y avait pas eu en amont non plus. Ralph est réélu à l'unanimité. Gabriel est candidat à la vice-présidence, tout en soulignant qu'il n'y tient pas et qu'un·e autre candidat·e serait bienvenu·e; aucun·e ne se présente. On est unanime à penser que des incitations à d'autres pour assumer les postes à responsabilité sont essentielles et qu'un tournus à la (vice-)présidence serait très profitable pour l'association. À défaut d'autres candidatures, Gabriel est réélu à ce poste à l'unanimité. Les membres actuels du comité se présentent à leur réélection, et Anne-Béatrice Duparc se présente à nouveau au comité ; sont ainsi (ré)élu·es Anne-Béatrice Duparc, Mathieu Despont, Martino Rossi, Bernard Genoud, Jean-Philippe Bezat et Magali Orsini.

7. Propositions

On discute sur les possibilités de faire (ou de faire faire) des recherches sérieuses académiques. Le FRIBIS est prometteur, bien sûr, mais pour le moment n'a pas produit d'études correspondant aux propositions de Gabriel : (1) effet sur la société, (2) financement, (3) effets sur les individus. Gabriel fera une page d'explication à distribuer sur ces trois sujets. Nicolas donne à Gabriel les références à un effort zurichois de réunir les recherches.

Filipe mentionne un vulgarisateur sur YouTube qui parle pertinemment du RBI dans le contexte des développements technologiques. Le lien sera aussi distribué.

Nicolas fait mention d'une proposition du bureau européen de l'OMS qui préconise un RBI pour promouvoir l'équité dans les soins ; ici aussi le lien sera distribué.

8. Divers

Personne ne propose de divers.

La séance est levée à 13h20.